



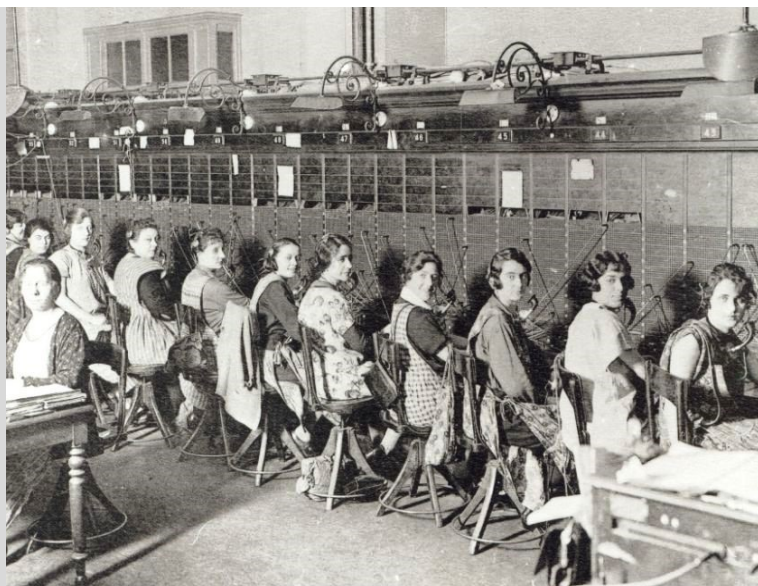
L'écho des RCAD

DCI CONDITIONS DE TRAVAIL

Lors de nos tournées SUD-Rail et Heures d'Infos Syndicales (HIS) sur les sites RCAD et à l'Agence Groupe de Strasbourg, les agents nous ont fait remonter de nombreuses questions concernant la dégradation de leurs conditions de travail !

Et les mois de juin, juillet et août ont été particulièrement difficiles, avec notamment les problèmes liés aux épisodes canicule et les dysfonctionnements répétés des outils de travail.

C'est pourquoi SUD-Rail a déclenché une nouvelle Demande de Concertation Immédiate (DCI). Nous avons donc été reçus par la direction le 24 Juillet. Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu synthétisé.



ULTRA-POLYVALENCE

L'ultra-polyvalence mise en place par la direction amène fatalement de la souffrance et du mal-être au travail pour les agents, avec pour conséquences la dégradation des conditions de travail et de l'absentéisme. Si les agents font preuve de volontarisme et d'une réelle capacité d'adaptation, la charge mentale et l'usure professionnelle sont ainsi accentuées !

SUD-Rail a demandé à limiter le nombre d'activités à 2 ou 3 maximum par site, ce qui permettrait de mieux cadrer la polyvalence actuelle et la charge de travail, sans compter des embauches !

SUD-Rail rappelle également sa revendication sur les temps de pause à 60 mn auxquelles s'ajoute une pause repas de 20 mn, comme le permet la réglementation, afin d'améliorer les conditions de travail des agents et leur permettre de mieux récupérer.

La Direction, avec notamment la nouvelle directrice Edith BLOT, semble avoir entendu nos remontées terrain concrètes sur les problématiques liées à la polyvalence. C'est pourquoi une étude sera prochainement menée à la demande de la direction TGV CARE avec un cabinet externe, sur l'ergonomie et la polyvalence. Et un point de partage sera réalisé en Commission locale RCAD, avec vos RPX (Représentants de Proximité), dont SUD-Rail.

ERGONOMIE



Suite à notre interpellation SUD-Rail, la Direction a répondu que, « comme pour l'année 2025, des investissements sont prévus et réalisés pour l'amélioration des locaux (acoustique, travaux sur les tisaneries, bureau assis/debout, souris ergonomiques, écrans...) »

N'hésitez pas à remonter vos demandes à vos DUO et à solliciter SUD-Rail si besoin !



Dysfonctionnement des outils TGV CARE (SOLAR, Worldline, ONICS, téléphonie, Pay By Link...)

SUD-Rail a rappelé, lors de la DCI du 24 juillet, qu'il y a beaucoup d'outils et de dysfonctionnements qui en découlent, ce qui complique au quotidien et depuis de nombreux mois les conditions de travail des agents et amène encore du stress supplémentaire.

La Direction reconnaît ces problèmes et a répondu notamment que « l'outil ONICS a eu des nombreux investissements et de MEP réalisées (...) Ce qui n'est pas le cas par exemple sur l'outil de téléphonie qui souffre encore d'une montée en charge difficile du prestataire (...) »

SUD-Rail a exigé que tous les moyens humains et financiers nécessaires soient mis en place pour résoudre les dysfonctionnements. Et SUD-Rail demande qu'une communication régulière soit réalisée auprès des agents sur les correctifs et les plans d'action en cours.



Enfin, suite aux conditions de travail dégradées et à la surcharge de travail subie par les agents, cet été SUD-Rail a demandé la majoration de la prime de travail de 20% sur juillet et août (Comme ce qui avait été obtenu fin juin, sous notre pression et suite à la forte mobilisation des agents TGV Care lors de la grève du 10 juin, à l'époque de M. Paulmier, qui était alors directeur)

3 jours seulement après notre DCI, la directrice TGV CARE et Voyages en groupe, Mme Blot, a donc adressé le 27 juillet à l'ensemble des agents de TGV Care un long mail les remerciant pour leur « mobilisation en cette période perturbée », et annonçant un plan d'action « désormais engagé pour sécuriser la suite (...) Ces actions doivent permettre de réduire durablement les risques d'incidents et vous redonner des conditions de travail plus stables et plus sereines ».

Enfin, la directrice a également répondu en partie à notre demande, puisque toujours dans le même message, elle annonçait que sur le mois de juillet, il y a une nouvelle majoration exceptionnelle de la prime de travail à hauteur de 20% ! Ces 2 formes de reconnaissance constituent un premier geste appréciable pour les agents. Mais il faudra d'autres résultats concrets dans les prochains mois !

Vous pouvez retrouver sur les panneaux d'affichage sur vos chantiers le compte-rendu intégral de cette DCI, qui a permis d'aborder de nombreux points et des avancées.

A SUD-Rail, nous resteront extrêmement vigilants sur la question de l'amélioration concrète des conditions de travail des agents !

J'ai été désigné par la fédération SUD-Rail comme RPX (Représentant de Proximité) à la Commission Locale RCAD mise en place fin janvier 2026 jusqu'aux élections SNCF.

Les missions de la Commission Locale RCAD sont centrées sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents. Les premières réunions ont eu lieu en mars et en mai 2026.

N'hésitez pas à me contacter directement ou bien à me faire part de vos remarques sur ma boîte mail :

⇒ sebastien.chatillon@sncf.fr

Prochaine commission locale RCAD
jeudi 10 SEPTEMBRE 2026

